

Les actes de piété de cette nouvelle croisade témoignent *notre reconnaissance* à Jésus-Christ qui a été pour nous, l'Ageau pacificateur, et qui a mis fin à la guerre.

Ils attireront sur l'univers entier *une paix encore plus complète* au milieu des discordes qui sont comme le contre-coup de la guerre. Car en vain les hommes bâtiraient si Dieu ne bénissait l'édifice entrepris.

Ils obtiendront *pour notre Saint Père le Pape* la réalisation de ses désirs, la fécondité pour ses œuvres de régénération sociale, le triomphe de l'Eglise catholique.

Ces actes de piété ce sont *des adorations*. L'adoration du T. S. Sacrement, à l'église, dans une chapelle de communauté, dans celle d'un pensionnat, d'un collège est à la portée de tous.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient faire partie de la croisade, n'auront qu'à faire parvenir de temps en temps au bureau central (Garde d'honneur, 368, Mont-Royal Est, Montréal) le nombre des adorations faites pendant le mois, par exemple.

Il y a des personnes qui habitent près de l'église et peuvent y multiplier leurs visites, qui récitent chez elle leur chapelet et leur prière du soir, etc. En les récitant à l'église elles auraient ainsi facilement à leur acquit une demi-heure d'adoration. De la sorte avant un an nous aurons certainement atteint le beau chiffre de *cing cent mille heures d'adoration!*

Quand nous aurons atteint cet heureux résultat, nous ferons hommage à notre saint Père le Pape, *Sa Sainteté Benoit XV*, le Pape de la paix, de cette croisade d'adorations offertes à ses intentions. Outre la grande consolation qu'en recevra le Cœur de Jésus et les avantages précieux qui en découleront pour notre âme, nous ferons un extrême plaisir au Souverain Pontife: car S. S. Benoit XV est lui-même prêtre-adorateur, et fait cha-